

LE NATIONAL Journal Hebdomadaire, Paraissant le Jeudi. ABONNEMENT - - - \$1.50 par an Pour les Etats-Unis et le Canada.

LE NATIONAL. LIVRE D'ECOLE DE CEUX QUI N'Y VONT PLUS.

TARIF DES ANNONCES Premieres insertion, par ligne, 50 cts. Insertions subséquentes, 25 cts. Une colonne pour 12 mois, 5.00.

Benjamin Lenthier, Rédacteur-Propriétaire.

POESIE

Si l'étale hirondelle Dans la prairie, au loin, Sur les fleurs et le foin, Bataille un petit aile, J'irais me promener: Puis, des riches javelles Qu'on vient de moissonner, Je prendrais des plus belles, Dans un petit bec. Le brin le plus sec.

MON PREMIER FILLEUL

A MON FRERE M*** Je t'avais vu naître, petit, avec une mélée de quelque tristesse. Ce n'était pas sans crainte que je te voyais entrer dans cette vie plus ou moins accidentée dont nous jouissons, nous, pauvres hommes.

que le côté lugubre, que la vie a ses bonheurs comme ses peines, qu'un enfant est une bénédiction de la Providence, et que la famille ne peut pas être un mal, puisque Dieu l'a faite.

Première Convention nationale canadienne-française du Michigan

L'importance de cette Convention et les précieux fruits qu'elle devra produire, tant au point de vue religieux que sous le rapport national, n'échapperont point à l'attention de ceux qui s'intéressent à l'avenir de la race française en Amérique.

Assemblée sur la vie

Dr A. E. Gourdeau, Pierre Primeau, J. A. Vannier, Dr S. J. Gareau et Théophile St-Onge.

Assemblée sur la vie

Dr A. E. Gourdeau, Pierre Primeau, J. A. Vannier, Dr S. J. Gareau et Théophile St-Onge.

Assemblée sur la vie

Dr A. E. Gourdeau, Pierre Primeau, J. A. Vannier, Dr S. J. Gareau et Théophile St-Onge.

Assemblée sur la vie

Dr A. E. Gourdeau, Pierre Primeau, J. A. Vannier, Dr S. J. Gareau et Théophile St-Onge.

Assemblée sur la vie

Dr A. E. Gourdeau, Pierre Primeau, J. A. Vannier, Dr S. J. Gareau et Théophile St-Onge.

Assemblée sur la vie

Dr A. E. Gourdeau, Pierre Primeau, J. A. Vannier, Dr S. J. Gareau et Théophile St-Onge.

Assemblée sur la vie

Dr A. E. Gourdeau, Pierre Primeau, J. A. Vannier, Dr S. J. Gareau et Théophile St-Onge.

Assemblée sur la vie

Dr A. E. Gourdeau, Pierre Primeau, J. A. Vannier, Dr S. J. Gareau et Théophile St-Onge.

Assemblée sur la vie

Dr A. E. Gourdeau, Pierre Primeau, J. A. Vannier, Dr S. J. Gareau et Théophile St-Onge.

Assemblée sur la vie

Dr A. E. Gourdeau, Pierre Primeau, J. A. Vannier, Dr S. J. Gareau et Théophile St-Onge.

Assemblée sur la vie

Dr A. E. Gourdeau, Pierre Primeau, J. A. Vannier, Dr S. J. Gareau et Théophile St-Onge.

gottés sont alors prononcés par les Révérends H. J. Rousseau, J. E. Martel, et T. J. Atfield, et les docteurs Gareau, Gourdeau et Desjardins ainsi que par les MM. Pierre Primeau, J. A. Vannier, J. H. Primeau et J. C. H. Peltier.

Les comités suivants sont alors constitués, savoir: CONSTITUTION ET RÈGLEMENTS J. H. Primeau, J. C. H. Peltier et Joseph Desjardins.

ASSURANCE SUR LA VIE Albert Proulx, A. W. Bernier et E. S. Lanctot.

RÉSOLUTIONS Dr A. E. Gourdeau, Pierre Primeau, J. A. Vannier, Dr S. J. Gareau et Théophile St-Onge.

La Convention s'ajourne alors au 28 octobre 1885, à 10 hrs. a. m. SEANCE DU 28 OCTOBRE 1885.

Le président ouvre la séance à 10 heures a. m. Tous les délégués sont présents.

Lecture des lettres d'excuses. Sa Grandeur Monseigneur John Vertin, évêque de Marquette et les Révérends Pères Becker de St Ignace, et Raynart de Republic ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister à la Convention.

Sur motion, la séance est ajournée à 2 hrs. p. m. afin de donner plus de temps aux différents comités de préparer leurs rapports.

SEANCE DE 2 HRS P. M. Le président prend le fauteuil, tous les délégués sont présents.

Le comité sur la constitution présente un projet de lois organiques, pour former une association centrale de secours mutuels des Canadiens-français du Haut-Michigan qui est à l'unanimité adopté, et le comité est déchargé.

Le comité sur l'assurance fait rapport que cette convention recommande la création d'un fonds pour les veuves et les orphelins, dans chaque société respective, ce qui fut à l'unanimité adopté et le comité déchargé.

Le comité sur les résolutions fait alors son rapport, et les résolutions suivantes sont unanimement adoptées et le comité déchargé:

Résolu: Que cette Convention approuve non seulement l'union de toutes les sociétés canadiennes-françaises du Haut-Michigan, mais qu'elle désire qu'il y ait une association centrale dans chacun des Etats de l'Union où il y a des sociétés nationales, et qu'il y ait de plus une association fédérale de toutes les sociétés nationales des Etats-Unis et du Canada, priant la société mère, la société St Jean-Baptiste de Montréal, d'en prendre l'initiative.

Considérant que l'un des points les plus importants pour la conservation de notre foi et de notre langue est la fondation des écoles catholiques canadiennes-françaises.

Résolu: Que chaque centre canadien-français du Haut-Michigan soit tenu de fonder de telles écoles, et que les curés des paroisses soient officiers directeurs de ces institutions; et que les Canadiens-français se fassent un devoir d'encourager ces écoles en envoyant leur enfants.

Résolu: Que la Convention croit être l'interprète du sentiment canadien-français en protestant contre la manie d'un certain nombre de nos compatriotes, qui dans toutes les relations de famille et d'affaires rejettent leur langue nationale et se font un plaisir de traduire leurs noms dans une langue étrangère; supplie tous les bons patriotes de

secondé par E. S. Lanctot et adopté: Que les procédés de cette Convention soient envoyés au Canadien de St-Paul, à La Minerve au Monde et à l'Etendard de Montréal et à l'Eremit de Québec avec prière aux autres journaux de reproduire.

Proposé par Pierre Primeau, secondé par le Dr A. E. Gourdeau et adopté: Que chaque société paie la somme de cinq piastres au secrétaire pour faire face aux dépenses éventuelles.

Sur motion du Dr A. E. Gourdeau, secondé par Pierre Primeau, les remerciements de la Convention sont votés aux Révérends MM. J. E. Martel de Marquette, H. J. Rousseau, d'Ispheming et T. J. Atfield de Menominee pour avoir honoré de leur présence la Convention et pour avoir aidé et guidé les délégués par leurs salutations et sages conseils.

Proposé par J. A. Vannier, secondé par Ludger Ménard et unanimement adopté: Que la Convention exprime sa cordiale appréciation du journal The Mining Journal dans ses publications concernant les travaux de cette Convention.

Proposé par Théophile St-Onge, secondé par Ludger Ménard et unanimement adopté: Que la société St Jean-Baptiste de Marquette accepte les remerciements de la Convention pour la réception cordiale qu'elle a prodiguée aux délégués venus de prodigieux aux points du Haut-Michigan.

Résolu: Qu'il est considéré du devoir des familles canadiennes-françaises des Etats-Unis de s'abonner aux journaux canadiens-français publiés aux Etats-Unis; et que la Convention recommande la fondation d'un journal canadien-français dans le Haut-Michigan.

Considérant: Que cette Convention ne prétend pas réveiller les morts, ni entrer en discussion avec les sociétés qui réclament l'antiquité du Haut-Michigan.

Résolu: Que la société St Jean-Baptiste de Marquette du Haut-Michigan soit reconnue la société mère.

Considérant: Qu'il est reconnu par tous les délégués de cette Convention que la société "Chevalier de Lafayette" de Negauee ne cherche qu'à semer la discordance entre la nationalité canadienne-française du Haut-Michigan, pour preuve sa correspondance sur le Mining Journal du 28 octobre 1885 dans laquelle il lui plaît d'insulter nos plus zélés compatriotes en particulier et la Convention en générale, et sa lettre n'acceptant pas l'invitation à la Convention sans raison donnée.

Résolu: Que la société "Chevalier Lafayette" de Negauee soit à jamais interdite de faire partie de l'association centrale de secours mutuels des Canadiens-français du Haut-Michigan.

Proposé par Albert Proulx, secondé par Jos. Desjardins, et adopté: Que toutes les sociétés représentées à cette Convention soient déclarées faisant partie de l'association.

Proposé par M. B. Bernier, secondé par J. Bte Peltier et adopté: Que le Président de la société Saint Jean-Baptiste du Lake Linden, s'informe s'il y a moyen d'avoir un insigne collectif pour les sociétés du Haut-Michigan et en faire rapport à la prochaine Convention.

Proposé par J. A. Vannier, secondé par Evariste Laurin et adopté: Que la deuxième Convention soit tenue à Lake Linden en août 1886 sous les auspices de la société St Jean-Baptiste de Lake Linden.

Proposé par M. J. A. Vannier, secondé par Hector Godette et adopté: Que le secrétaire fasse imprimer 500 pamphlets par le journal Le Canadien de St-Paul donnant un compte-rendu des délibérations de la Convention.

Proposé par J. B. Toupin, secondé par J. B. Toupin et résolu: Que le journal Le Canadien de St-Paul soit le journal officiel de l'association centrale de secours mutuels des Canadiens-français du Haut-Michigan.

Proposé par le Dr S. J. Gareau, secondé par J. A. Vannier et adopté: Que le secrétaire fasse imprimer 500 pamphlets par le journal Le Canadien de St-Paul donnant un compte-rendu des délibérations de la Convention.

Proposé par J. B. Toupin, secondé par J. B. Toupin et résolu: Que le journal Le Canadien de St-Paul soit le journal officiel de l'association centrale de secours mutuels des Canadiens-français du Haut-Michigan.

Proposé par le Dr S. J. Gareau, secondé par J. A. Vannier et adopté: Que le secrétaire fasse imprimer 500 pamphlets par le journal Le Canadien de St-Paul donnant un compte-rendu des délibérations de la Convention.

Proposé par J. B. Toupin, secondé par J. B. Toupin et résolu: Que le journal Le Canadien de St-Paul soit le journal officiel de l'association centrale de secours mutuels des Canadiens-français du Haut-Michigan.

Proposé par le Dr S. J. Gareau, secondé par J. A. Vannier et adopté: Que le secrétaire fasse imprimer 500 pamphlets par le journal Le Canadien de St-Paul donnant un compte-rendu des délibérations de la Convention.

Proposé par J. B. Toupin, secondé par J. B. Toupin et résolu: Que le journal Le Canadien de St-Paul soit le journal officiel de l'association centrale de secours mutuels des Canadiens-français du Haut-Michigan.

Proposé par le Dr S. J. Gareau, secondé par J. A. Vannier et adopté: Que le secrétaire fasse imprimer 500 pamphlets par le journal Le Canadien de St-Paul donnant un compte-rendu des délibérations de la Convention.

Proposé par J. B. Toupin, secondé par J. B. Toupin et résolu: Que le journal Le Canadien de St-Paul soit le journal officiel de l'association centrale de secours mutuels des Canadiens-français du Haut-Michigan.

Proposé par le Dr S. J. Gareau, secondé par J. A. Vannier et adopté: Que le secrétaire fasse imprimer 500 pamphlets par le journal Le Canadien de St-Paul donnant un compte-rendu des délibérations de la Convention.

Proposé par J. B. Toupin, secondé par J. B. Toupin et résolu: Que le journal Le Canadien de St-Paul soit le journal officiel de l'association centrale de secours mutuels des Canadiens-français du Haut-Michigan.

Proposé par le Dr S. J. Gareau, secondé par J. A. Vannier et adopté: Que le secrétaire fasse imprimer 500 pamphlets par le journal Le Canadien de St-Paul donnant un compte-rendu des délibérations de la Convention.

Proposé par J. B. Toupin, secondé par J. B. Toupin et résolu: Que le journal Le Canadien de St-Paul soit le journal officiel de l'association centrale de secours mutuels des Canadiens-français du Haut-Michigan.

soit un montant d'argent si considérable, et expose-t il ainsi la vie de plusieurs hommes, dans le but unique de capturer un faussaire?

Supposons que ce faussaire ait la hardiesse de forger les bons et les billets du gouvernement, ce dernier n'est-il point en état de faire face à toutes les pertes que celui-ci aurait pu lui faire subir?

Mais le simple particulier lui, ne pourrait supporter des pertes financières aussi considérables, si ces désespérés de la fortune ne tombaient point entre les mains de la justice, qui a reçu autorisation de les punir sévèrement. Les objets de grande valeur sont donc garantis par la pureté et de la vertu que l'honnêteté et le vice sont honteusement dénoncés.

Personne aujourd'hui ne voudrait contrefaire un bon ou un billet de la Confédération.

Les personnes qui se rendent coupables de faux, simulent ordinairement la plus grande pureté d'intention ou d'action; elles tentent l'éclat de la réputation des personnes les plus respectables, en se servant du manteau de la vertu, pour couvrir la honte de leurs infamies.

Expliquons-nous. Il y a sept ou huit ans, nous apprîmes par la voie des journaux qu'un riche financier de New-York, venait d'être atteint d'une terrible maladie, et qu'il croyait sa guérison impossible.

Suivant un conseil qui lui fut donné et qu'il considéra toujours comme une inspiration céleste, il fit usage d'une certaine préparation employée depuis plusieurs années avec un grand succès par quelques célèbres médecins de la ville de New-York et de quelques autres villes importantes.

Celui qui grand nombre de médecins illustres et savants avaient déclaré incurable fut complètement guéri et aujourd'hui jouit d'une parfaite santé.

Devenu dépositaire de la prescription merveilleuse, il s'est dévoué d'une manière absolue à la fabrication et à la vente de ce remède, dans le but de venir au secours de ceux qui souffrent dans un état désespéré de quelque maladie, comme lui-même a déjà souffert si longtemps.

En moins de trois ans, le nombre des demandes devint si considérable et sa réputation devint si universelle, qu'il se vit dans la nécessité d'ériger un laboratoire et un entrepôt immense, dans lequel étaient déposés d'une manière méthodique les préparations les plus rares et les plus merveilleuses.

Jamais un remède n'a acquis une renommée aussi universelle, n'a été vendu en aussi grande quantité et rendu d'aussi grands bienfaits à l'humanité.

Certains personnages sans principes qui prospèrent seulement sur les ruines des autres, ont trouvé dans ce succès immense l'occasion de recueillir d'une manière illégitime et honteuse une moisson dorée et dans ce but criminel ils ont falsifié ce remède et l'ont distribué dans toutes les parties de la province.

Dans plusieurs circonstances, certains pharmaciens, qui étaient en état de réaliser un profit plus considérable en faisant commerce avec ces gens indignes n'ont pas craint de compromettre leur honneur en vendant au public un remède dont ils connaissaient la véritable nature sans doute, les propriétaires de ce célèbre remède pourraient bien sembler égarés par ces actes de fraude, pour ce qui est de la conscience personnellement, car loin de diminuer, la vente augmente

Le premier jour il retourna chez lui le soir, le cœur gai plein de courage. Il y avait déjà un demi-cent de hausse sur le café. Si cette hausse pouvait continuer, il n'aurait pas à regretter sa téméraire entreprise.

Alors il apparut à sa mère que, dans l'espoir de gagner en une seule fois assez pour sauver Catherine du sort affreux qui l'attendait, il avait risqué sur un seul coup de dés tout ce qu'il possédait. La vieille femme s'éffraya de se trouver, sans en avoir rien su d'avance, si près de pouvoir devenir pauvre; mais Simon était de si bonne humeur et avait tant de confiance qu'il finit par faire partager à sa mère ses fatueuses illusions. Tous deux firent cette nuit-là des rêves de bonheur et de richesses immenses.

La situation resta la même pendant trois ou quatre jours. Puis, sur certains avis relatifs au maintien de la paix, la cote de la Bourse d'Amsterdam arriva avec une baisse de deux liards sur le café.

Si les prix restaient à ce taux, Simon perdait deux mille francs sur le café qu'il avait acheté en Hollande; si la baisse s'accroissait davantage, il risquait de perdre tout ce qu'il avait laborieusement gagné.

Mais la situation pouvait s'améliorer; depuis quelque temps, il y avait tant de variations, petites ou grandes dans la valeur du café, qu'on ne pouvait jamais être certain du lendemain.

Malgré ces réflexions consolantes, le pauvre Simon était très effrayé et très affligé, et comme il redoutait de faire part de ses craintes à sa mère, il erra une partie de la journée à travers les rues d'Anvers, sans savoir au juste où il allait.

Dans l'après-midi, au moment où il pa-sait devant le bureau de la poste, un facteur s'approcha de lui et lui remit une lettre qui venait de Hollande. Simon mit la lettre toute fermée dans sa poche; il savait assez ce qu'elle pouvait contenir. Ce ne pouvait être autre chose qu'un avis de la maison d'Amsterdam lui annonçant que, selon sa commande, on lui avait expédié cinq cents balles de café.

Un peu plus loin, il tira machinalement la lettre de sa poche. Que pouvait-elle donc contenir, pour que Simon pâlit si affreusement, et pousât un profond soupir, bientôt suivi d'un rire convulsif?

—Hein! qu'il mes yeux me trompent, balbutia-t-il. Cinq mille balles! Mais c'est impossible... Et cependant je vois bien clair: ça y est en toutes

RAVILLETTON.

LA MAISON BLEUE

VII

Vous pensez m'ensoleiller avec vos belles paroles? Il est trop tard? beaucoup trop tard? Tâchez de vous consoler, et laissez-moi en paix dorénavant. Bonjour. Ne me retenez pas; vous abusez de ma patience.

Et sans vouloir entendre un mot de plus, il continua son chemin en grondant.

Dès ce jour-là, le chiffre de trente mille francs fut toujours devant les yeux de Simon comme le but qu'il devait atteindre. Il ne doutait pas que le père Verhoeven en lui accordât la main de sa fille, s'il pouvait lui offrir les mêmes avantages qu'Isidore. Il savait bien que la mère Verhoeven lui était devenue très-hostile; mais comme ce n'était pour elle qu'une affaire d'argent, elle céderait sans peine à ses prières de son mari et de sa fille.

Trente mille francs! c'était difficile à gagner, et Simon n'était pas bien sûr de les posséder jamais; mais les chances du commerce sont si diverses! D'ailleurs, Kate ne faiblirait pas; maintenant plus que jamais elle éprouvait une insurmontable aversion pour Isidore Pommedépin. Il ne fallait donc pas désespérer; la résistance de la courageuse fille pouvait durer des années; et, si jamais le temps fut de l'argent, c'était bien pour Simon, dans la lutte qu'il livrait en ce moment contre la destinée.

Tout cela l'encouragea à devenir plus hardi qu'auparavant dans ses entreprises, et, soit qu'il eût réellement une aptitude particulière pour le commerce, soit qu'il eût une chance spéciale le favorisât, la plupart de ses entreprises tombèrent bien.

C'est ainsi qu'il échappa, huit jours plus tard, à une dangereuse crise. Depuis quelque temps les bruits d'un différent entre la France et l'Angleterre et la crainte d'une guerre prochaine avaient pris une grande consistance, et le prix des denrées avait considérablement augmenté.

La nouvelle du maintien de la paix se confirma, et la baisse des prix continua pendant plusieurs semaines.

C'est à ce moment que Simon apprit une fâcheuse nouvelle par la marâtre; la pauvre Kate Verhoeven était malade; accablée par sa lutte constante contre ses parents et par l'impitoyable cruauté de ceux-ci, elle sentait son courage l'abandonner peu à peu, et elle exprimait la crainte qu'elle n'aurait bientôt plus la force de résister plus longtemps.

Ce message avait évidemment affecté la mère Horms. Quant à Simon il en était presque désespéré, et toute la journée il avait écrit la tête basse, et se parlant à lui-même. Il voyait devant ses yeux sa malheureuse amie, victime de son amour, étendue sur son lit de douleur, et l'appelait peut-être à son secours dans sa détresse. Et il ne pouvait rien! Il était impu-

sant contre l'impitoyable sort? Revenu de ses courses fiévreuses en ville, il était assis seul dans son bureau, tenant dans ses mains sa tête brûlante. Il se parlait à lui-même, et serait de temps en temps les poings par un mouvement convulsif, comme si un combat furieux se livrait dans son cœur.

—Le courage me manquerait-il à la fin? murmura-t-il. L'argent m'a-t-il rendu lâche? Pourquoi craindre? Je puis perdre ce que j'ai gagné, oui, mais si Dieu veut bien me protéger encore, je puis aussi gagner la délivrance et le bonheur de ma pauvre amie. Pourquoi hésiter lorsqu'une pareille récompense m'offre devant mes yeux? Le café est à si bas prix maintenant qu'il ne peut plus guère baisser; et en supposant qu'il baisserait encore, je ne perdrai pas plus que ce que je possède actuellement; je pourrai donc payer la différence; et tout en redevenant pauvre, je resterai du moins un honnête homme. Allons, le sort en est jeté; j'écris à la maison d'Amsterdam que j'achète cinq cents balles de café de l'échantillon numéroté 2, et que je désire qu'elles me soient expédiées immédiatement. C'est hardi, téméraire, c'est un coup de dés qui peut me croquer le cou;

mais cela ne fait rien: je joue ma fortune contre le bonheur de Kate Verhoeven.

Il prit une plume et se mit à écrire rapidement dans son livre de correspondance la minute d'une lettre pour Amsterdam. Il fallait se hâter, disait-il, car le courrier pour la Hollande partait dans une heure.

Il fut bientôt troublé dans son travail par la voix de la maraichère et les exclamations pénibles de sa mère, qu'il entendit retentir dans la chambre voisine. On parlait de Kate; un malheur était-il arrivé? Simon lâissa tomber sa plume et ouvrit la porte.

Il apprit par la maraichère qu'il y avait en une si violente dispute chez le vacher, que Kate s'était évanouie, et qu'on avait dû la porter inanimée sur son lit. Le docteur était à la vacherie, et lui avait fait appliquer des sinapismes. D'abord on avait craint pour sa vie, mais maintenant cela allait un peu mieux.

maintenant, il ne pouvait pas perdre une heure. Il n'eût pas joué seulement tout son argent, mais tout son sang contre la délivrance de sa pauvre Kate.

Il courut, en proie à la fièvre, à son bureau, acheva la minute de sa lettre, la copia sur une feuille de papier, la cacheta d'une main tremblante, regarda sa montre, et s'écria en sautant d'un seul bond dans la rue: —La poste part dans dix minutes! Ah! j'arriverai à temps.

Il va de soi que Simon Horms, depuis le moment où sa lettre était partie pour Amsterdam, n'avait plus goûté un instant de repos.

Il ne faisait plus autre chose que d'aller à la Bourse, écouter avec inquiétude tous les bruits et toutes les suppositions relatives aux chances de paix ou de guerre, lire les journaux, et attendre avec des battements de cœur les moindres nouvelles.

Comment pouvait-il en être autrement? De l'issue des démêlés politiques et de la hausse ou de la baisse dépendaient sa fortune, son propre bonheur et le bonheur de tous ceux qui lui étaient chers.

Le premier jour il retourna chez lui le soir, le cœur gai plein de courage. Il y avait déjà un demi-cent de hausse sur le café. Si cette hausse pouvait continuer, il n'aurait pas à regretter sa téméraire entreprise.

Alors il apparut à sa mère que, dans l'espoir de gagner en une seule fois assez pour sauver Catherine du sort affreux qui l'attendait, il avait risqué sur un seul coup de dés tout ce qu'il possédait. La vieille femme s'éffraya de se trouver, sans en avoir rien su d'avance, si près de pouvoir devenir pauvre; mais Simon était de si bonne humeur et avait tant de confiance qu'il finit par faire partager à sa mère ses fatueuses illusions. Tous deux firent cette nuit-là des rêves de bonheur et de richesses immenses.

La situation resta la même pendant trois ou quatre jours. Puis, sur certains avis relatifs au maintien de la paix, la cote de la Bourse d'Amsterdam arriva avec une baisse de deux liards sur le café.

